

# SEANCE DU 1<sup>er</sup> mars 2019

-----

## ORDRE DU JOUR

- Approbation compte rendu précédente réunion
- Désignation secrétaire de séance
- Dégâts des eaux – salle des fêtes
- Emploi CUI-PEC
- Acquisition terrain du syndicat d'assainissement
- Projet terrain de la gare
- Demande de subvention associations
- Devenir du syndicat d'assainissement
- Mutualisation achat enrobé à froid
- Mutualisation achat peinture
- Journal communal
- Questions diverses

L'an deux mil dix neuf, le premier mars à dix-huit heures quarante cinq, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Siméon se sont réunis à la mairie sur la convocation de Madame Renée CHABRILLANGES, Maire.

Présents : Mme Renée CHABRILLANGES, MM. Régis D'HONDT, Gérard SARAZIN, Adjoint, Mmes Gaëlle ROTKOPF, Maryse VERDIER, MM. Frédéric GENISSON, Jean COMBAZARD, Francis BOURJOT, Mme Anne Lyse ERUDEL, MM. Stéphane GÉRAUDEL, Bernard MICHELOT, Frédéric MALVAUX.

Absents représentés :

Monsieur Philippe BOBIN donne pouvoir à Renée CHABRILLANGES  
Monsieur Philippe LEDUC donne pouvoir à Francis BOURJOT

Absent excusé : Frédéric VIET

Secrétaire de séance : M. Stéphane GÉRAUDEL

Madame Renée CHABRILLANGES, après avoir vérifié que le quorum était atteint, ouvre la séance du Conseil Municipal à 18 heures 45.

## APPROBATION DU COMPTE RENDU

Madame Renée CHABRILLANGES demande au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le compte rendu de la précédente réunion.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte rendu de la précédente réunion et signe le registre.

### **N°01/02/2019 Dégât des eaux – Salle de fêtes**

Vu le dégât des eaux à la Salle des fêtes.  
Considérant que le cabinet d'assurance MMA prend en charge les réparations.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise le receveur municipal à encaisser les chèques de remboursement émis par le cabinet d'assurance liés à ces dégradations.

### **N°02/02/2019 Emploi CUI-PEC**

Vu le nouveau dispositif proposé par le Pole emploi permettant d'engagé à moindre coût un agent (le Parcours Emploi Compétence).

L'agent qui est venu l'an passé aider les agents communaux pourrait bénéficier de ce dispositif. Il s'agirait d'un contrat d'un an pour 20 heures par semaine subventionné à hauteur de 45%.

Après avoir donné une estimation de la charge, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise Madame le Maire à engager sous ce dispositif et l'autorise à entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'accomplissement de cette décision

### **N°03/02/2019 Acquisition du terrain du Syndicat d'assainissement**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la dernière réunion du syndicat d'assainissement de Chauffry, Saint-Rémy-de-la-Vanne et Saint-Siméon qui a eu lieu le 22 février 2019 à la Mairie de Saint Rémy de la Vanne. Lors de cette réunion il a été évoqué la proposition de vente par le syndicat d'une parcelle de 10 613 m<sup>2</sup>. Après division, une partie de cette parcelle de 1017 m<sup>2</sup> serait vendu à Madame CHENIVESSE et Monsieur PEYROULET au prix de 11 000€ et l'autre partie de 9 596 m<sup>2</sup> serait vendu à la Commune de Saint-Siméon au prix de 100 667€

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal,  
- autorise, à l'unanimité des membres présents et représentés, la vente par le syndicat à Madame CHENIVESSE et Monsieur PEYROULET,  
- autorise, à l'unanimité des membres présents et représentés, la vente par le syndicat à la Commune de Saint-Siméon,  
- accepte la proposition faite par le syndicat pour l'achat de 9 596 m<sup>2</sup> au prix de 100 667€

Le plan de financement doit être revu par la commission des finances qui doit se réunir le 14 mars à 18h30. Il est rappelé que l'achat est subordonné à l'accord des deux autres Communes membres du syndicat.

### **Projet du terrain de la gare**

Plusieurs projets sont envisagés:

- Construction d'un hangar pour le service technique et l'association La Boule Joyeuse
- Vente de la Maison dit « Letolle »
- Vente de terrain à bâtir afin de financer son achat

### **Demande de subvention des associations**

Madame le Maire informe que des demandes de subvention ont été reçu à la Mairie :

- Secours catholique
- Restos du cœur
- Amicale des jeunes pompiers
- Amicale des pompiers

Il est demandé à ce que le Comité des fêtes fournisse une demande avec un compte d'exploitation afin de bénéficier de sa subvention.

### **N° 04/02/2019 Devenir du syndicat d'assainissement**

Madame le Maire rappelle que le syndicat d'assainissement de Chauffry, St Rémy de la Vanne et Saint-Siméon demande aux communes adhérentes de se prononcer sur le devenir du syndicat.

Deux choix se présentent à la Commune de Saint-Siméon :

- Transférer la compétence à la Communauté de Communes des Deux Morin
- Conserver le syndicat d'assainissement

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide que le syndicat d'assainissement de Chauffry, St Rémy de la Vanne et Saint-Siméon conserve la compétence jusqu'en 2026.

### **N° 05/02/2019 Mutualisation achat enrobé a froid**

Considérant que la Communauté de communes des deux Morin (CC2M) propose une mutualisation pour l'achat d'enrobé à froid.

Vu le code des marchés publics et notamment ses articles 8,57 et 77,

Vu le Code général des Collectivités Publiques,

Après discussions, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise l'adhésion de la commune au groupement d'achat d'enrobé a froid.

### **N° 06/02/2019 Mutualisation achat de peintures**

Considérant que la Communauté de communes des deux Morin (CC2M) propose une mutualisation pour l'achat de peinture.

Vu le code des marchés publics et notamment ses articles 8,57 et 77,

Vu le Code général des Collectivités Publiques,

Après discussions, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise l'adhésion de la commune au groupement d'achat de peinture

### **Journal communal**

Madame le Maire informe que la Communauté de Communes des deux Morin sortira un journal communautaire pour le 15 avril. Il est demandé aux conseillers d'apporter des éléments afin d'agrémenter le journal communal qui paraîtrait pour la même période afin d'effectuer qu'une seule distribution.

Questions diverses :

**Broyage des fossés :** Suite aux problèmes de réparation de l'épaveuse et le coût important pour son remplacement, Monsieur Gérard SARAZIN informe le Conseil Municipal que le choix d'un prestataire extérieur a été privilégié pour le broyage des fossés ainsi qu'une partie de chemin cette année. Le reste du broyage des chemins sera effectué par l'agent communal.

**CC2M :** Il est annoncé au Conseil Municipal la démission de Monsieur José DERVIN au poste de président de la CC2M suite à ses soucis de santé. Le bureau de la CC2M devra être reconstitué afin de procéder à une réélection des différents postes.

Monsieur Régis D'HONDT informe qu'il a participé à trois réunions de finances et donne quelques explications sur la santé financière de la CC2M.

**Carrefour de la Vanne :** il est rappelé la dangerosité de la traversée pour les piétons du carrefour de la Vanne. Les propositions émises lors de l'entretien avec les services de l'ARD de Chailly en Brie, notamment la mise en place de passage piétons, n'ont pas été acceptées car jugées plus dangereuse pour les piétons.

**Initiative 77 :** Monsieur Régis D'HONDT informe que initiative 77 propose aux collectivités l'adhésion à leur groupement afin de bénéficier d'avantage. Un complément d'information est demandé afin de savoir si la Commune pourrait y adhérer.

**Aménagement Hameau de la Vanne :** Suite aux inondations des dernières années, Monsieur Régis D'HONDT et Gérard SARAZIN informe avoir pris rendez-vous avec un administré du Hameau de la Vanne afin

d'essayer de régler les soucis d'inondations de la chaussée. Des propositions ont été effectuées mais pour l'instant aucune n'a été retenue.

**Grand Débat du 15 février 2019** : cette organisation réunissant une trentaine de personnes permettant aux administrés de donner leur opinion sur 4 sujets prédéterminés. Le compte rendu des propositions paraîtra dans le petit journal.

**PCS** : il est rappelé que les deux dernières réunions de PCS n'ont pas été très suivies par les conseillers. La prochaine réunion aura lieu le 20 mars à 18h30 avec la présence du Chef des pompiers de Rebais.

**Réunion urbanisme** : il est demandé à ce qu'une réunion soit organisée afin de définir la zone urbanisée de la Commune de Saint-Siméon au vue des nombreux dossiers déposés en Mairie. Une réunion sera organisée le 26 mars à 18h45.

**Réunion de finances** : prochaine réunion prévue le jeudi 14 mars à 18h30

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, Madame le Maire lève la séance à 20 heures 30

**N° 01/02/2019 Dégât des eaux – Salle de fêtes**

**N° 02/02/2019 Emploi CUI-PEC**

**N° 03/02/2019 Acquisition du terrain du Syndicat d'assainissement**

**N° 04/02/2019 Devenir du syndicat d'assainissement**

**N° 05/02/2019 Mutualisation achat enrobé a froid**

**N° 06/02/2019 Mutualisation achat de peintures**

Mme CHABRILLANGES Renée

M. D'HONDT Régis

M. BOBIN Philippe (pouvoir)

M. SARAZIN Gérard

Mme ROTKOPF Gaëlle

Mme VERDIER Maryse

M. GENISSON Frédéric

M. COMBAZARD Jean

M. BOURJOT Francis

Mme ERUDEL Anne-Lyse

M. LEDUC Philippe (pouvoir)

M. GÉRAUDEL Stéphane

M. MICHELOT Bernard

M. MALVAUX Frédéric